



**capital markets
and technology
association.**

tokenized shares V2.0

Directives concernant l'utilisation de la marque de garantie

Marque de garantie CMTA. Tokenized. Shares pour titres de participation tokenisés

Pour atteindre un niveau d'assurance élevé pour les droits de participation émis sous la forme de droits-valeurs inscrits, la Capital Markets and Technology Association ("CMTA") a créé la marque de garantie CMTA.Tokenized.Shares.

Ces directives définissent les modalités d'utilisation par les entreprises autorisées de la marque de garantie CMTA.Tokenized.Shares et du code d'identification rapide (QR Code) qui y est associé.

Les entreprises qui utilisent la marque de garantie doivent avoir tokenisé leurs titres de participation conformément au Standard de la CMTA pour la tokenisation des titres de participation de sociétés suisses et se conformer au Règlement de la marque de garantie de la CMTA.

La marque de garantie ne peut être utilisée que par des entreprises qui y ont été autorisées par la CMTA. La CMTA assure le respect du Règlement de la marque de garantie.

La marque de garantie CMTA.Tokenized Shares a été déposée auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle. CMTA.Tokenized Shares est une marque de garantie dont les modalités d'utilisation sont définies par ces directives.

Utilisation de la marque de garantie CMTA.Tokenized Shares

La CMTA remet le logo et le QR Code appropriés aux entreprises autorisées.

Le logo et le QR Code ne doivent pas être modifiés. La CMTA se réserve le droit de remplacer le logo et le QR Code en tout temps.

Les entreprises que la CMTA a autorisé à utiliser la marque de garantie CMTA.TokenizedShares sont autorisées à utiliser le logo reproduit ci-dessous dans le respect de ces directives.

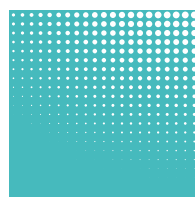
Les règles concernant la présentation graphique du logo doivent être respectées dans tout document destiné à l'usage public, en particulier dans les documents publicitaires et de promotion.

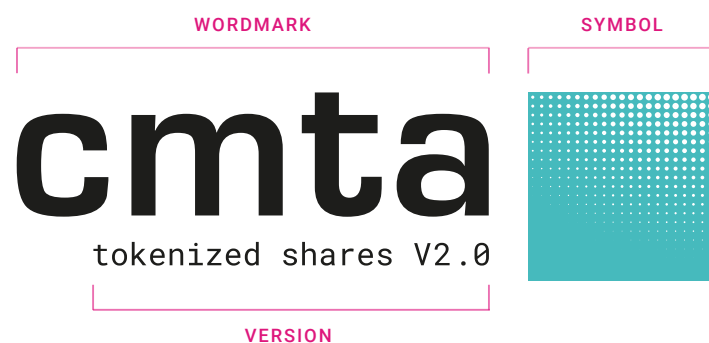
QR code de vérification

Pour permettre au public de s'assurer que l'utilisation de la marque de garantie est autorisée, la CMTA fournit un QR Code qui doit être utilisé avec le logo CMTA.Tokenized Shares.

Le QR Code est lisible par les principaux lecteurs. Il dirige les personnes qui le consultent vers une version en ligne du registre des utilisateurs autorisés de la marque de garantie CMTA.Tokenized Shares, qui inclut la raison sociale de la société concernée, l'objet de l'autorisation et **la durée de validité de l'autorisation.**





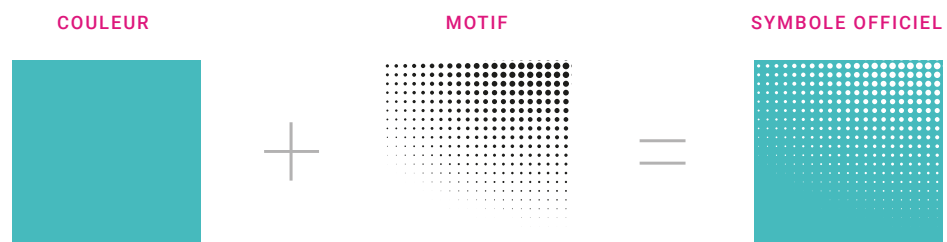


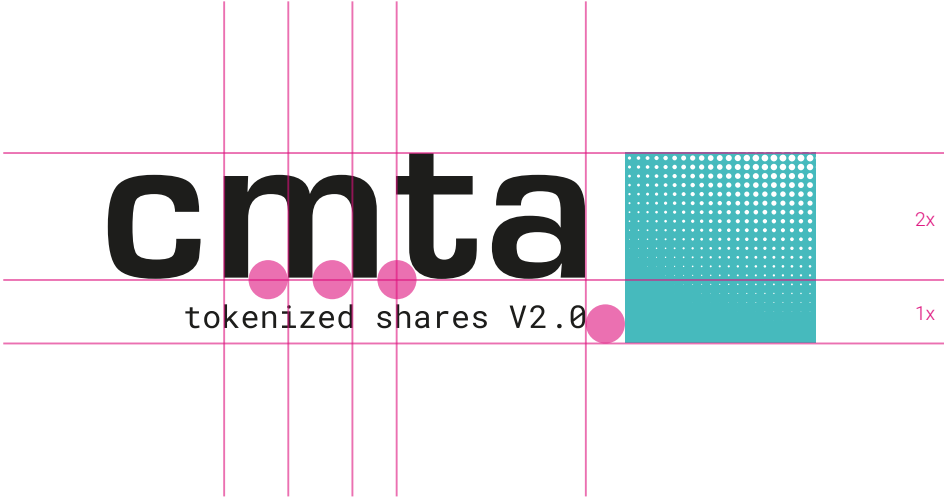
Identification visuelle par le symbole

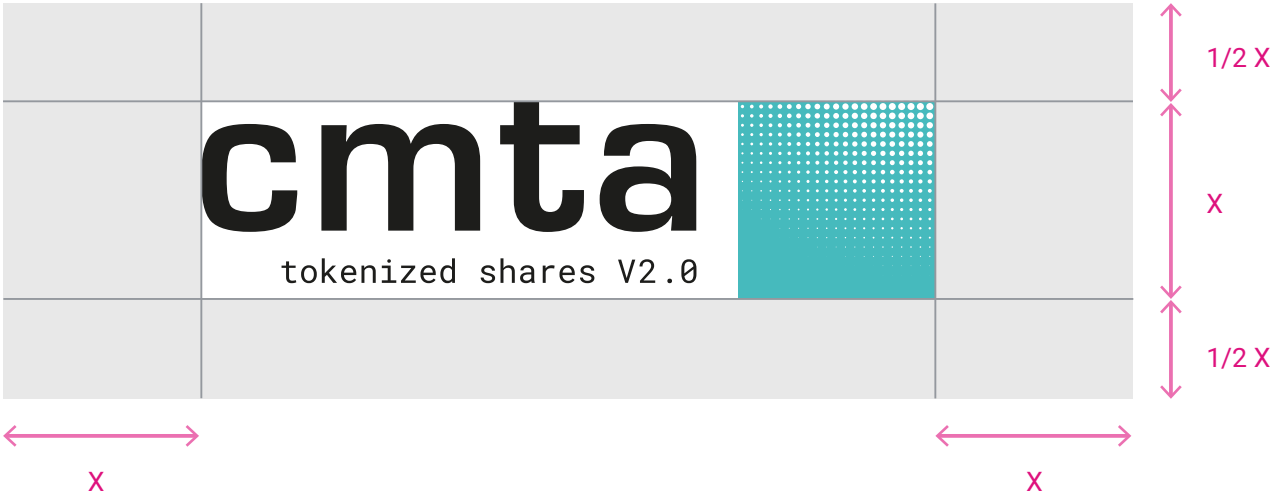
Chaque marque de CMTA se distingue par une couleur et un motif spécifiques.

Pour la marque CMTA.Tokenised.Shares V 2.0, la combinaison pertinente est décrite ci-dessous. Davantage d'informations sur les caractéristiques visuelles et les utilisations autorisées sont mentionnées dans les pages suivantes.

La couleur et le motif ne doivent pas être modifiés ou échangés.







VERT CMTA

Pantone®
3252 C

CMYK
87 0 18 0

RGB
32 210 201

HEX
#2AD2C9

NOIR

Pantone®
Black C

CMYK
0 0 0 100

RGB
0 0 0

HEX
#000000

BLANC

CMYK
0 0 0 0

RGB
255 255 255

HEX
#ffffff



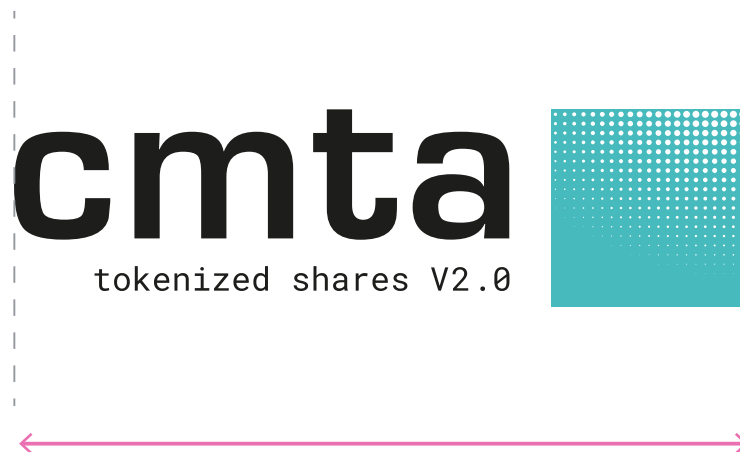
FONCE



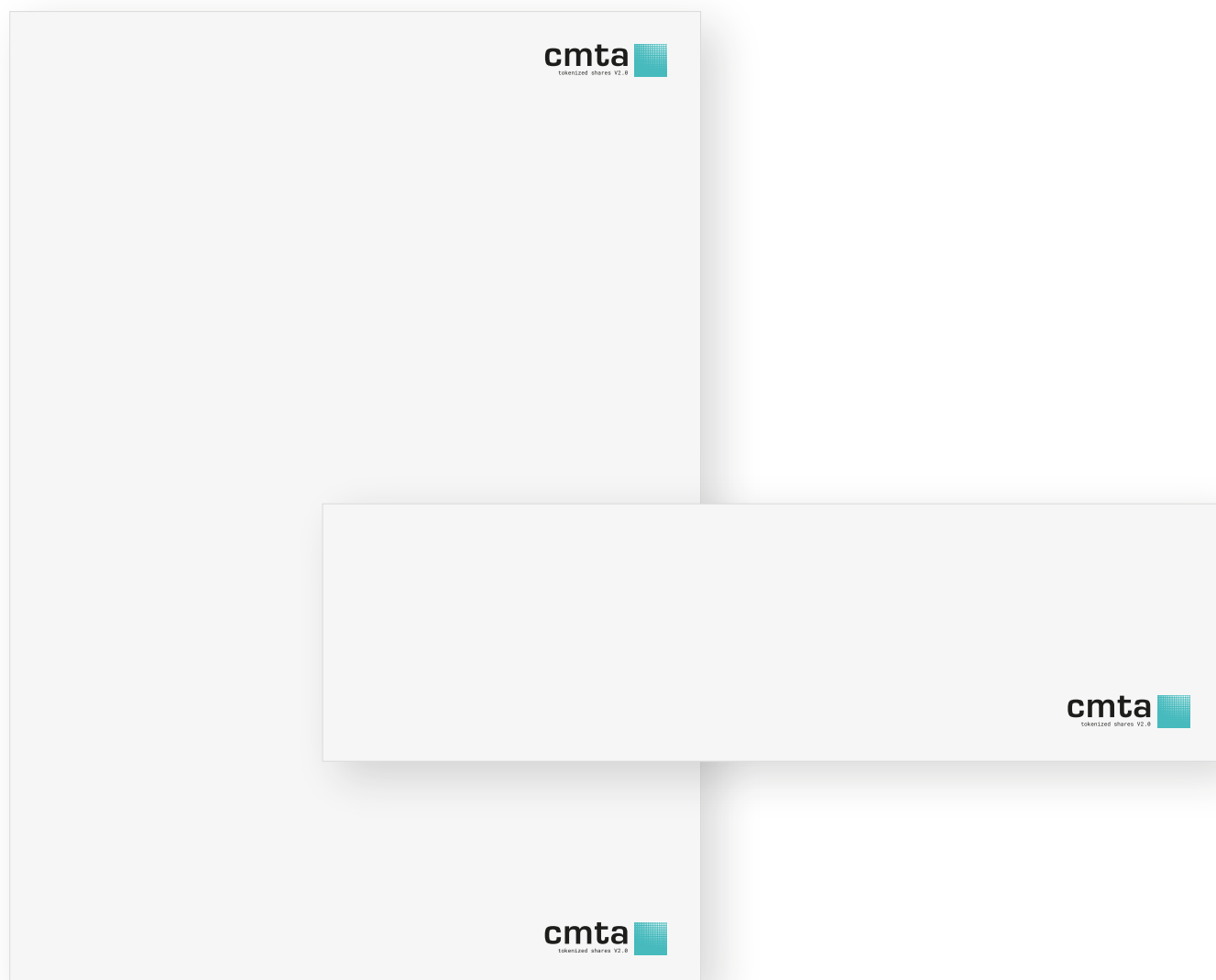
CLAIR



COUELUR

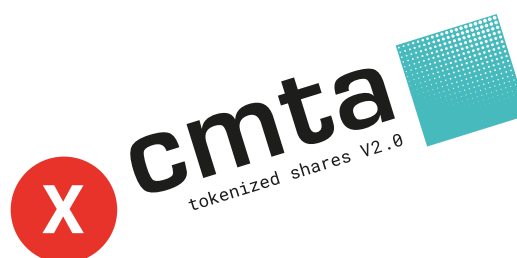


Taille minimale (support digital) = 50 px
Taille minimale (support imprimé) = 20 mm



Nous recommandons de positionner la marque CMTA.Tokenized.Shares en bas à droite ou en haut à droite du document concerné.

Si cela n'est pas possible, l'espace vide requis doit néanmoins être respecté.



La modification de la structure, de la couleur, des proportions, des éléments ou de la direction de la marque ne sont pas autorisés.



La modification de la structure, couleur, des proportions, des éléments ou de la direction de la marque ne sont pas autorisés.

La lisibilité ainsi que les proportions, couleur et position du QR Code doivent également être préservées.

Besoin d'aide ou suggestions?

Contactez-nous

Capital Markets
& Technology
Association

Route de Chêne 30
CH-1208 Genève
Suisse

+41 22 318 73 13
admin@cmta.ch

cmta.ch